



**Consortium Régional
de Recherche en Éducation**

Depuis 1998

APPEL DE PROJETS DE RECHERCHE PARTICIPATIVE POUR LES PARTENAIRES DU CRRE

Date de lancement : 1^{er} février 2021

Date de dépôt : 15 mars 2021



APPEL DE PROJETS 2021-2022

Consortium régional de recherche en éducation

555, boul. de l'Université

Local : H3-1090

Chicoutimi, Québec G7H 2B1

Téléphone : 418-545-5011 poste 2678

Télécopie : 418-545-5411

Courriel : crre@uqac.ca

Site : <http://recherche-education.ca>

Loïc Pulido, directeur

Courriel : Loic_Pulido@uqac.ca

Secrétariat

Courriel : crre@uqac.ca

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Avant de procéder à une demande, vous devez lire attentivement et intégralement ce document.

1. Mission du CRRE

Le CRRE se consacre au développement d'une culture de recherche-formation dans l'ensemble des milieux éducatifs afin de favoriser l'amélioration des pratiques aux divers ordres d'enseignement. Il privilégie les approches dites « participatives » (ex. : recherche collaborative, recherche-action, recherche-développement) qui font place au point de vue et à l'expérience des praticiens dans la compréhension, l'explication et l'amélioration des situations éducatives. Tel que résumé par Bourassa, Bélair et Chevalier (2007, pp. 1-2) :

La recherche participative part de la conviction que le savoir n'est jamais un objet séparé de la personne, qu'il s'inscrit au contraire à même sa relation avec la personne et son expérience immédiate liminaire des circonstances dans lesquelles cette relation se produit. En recherche participative, le savoir est rarement l'œuvre d'un seul sujet surtout lorsque cette réflexion concerne le lien éducatif et les processus selon lesquels ce lien se forme.

En ce sens, le CRRE fait de la recherche « avec » les praticiens plutôt que « sur » eux, car ces derniers collaborent régulièrement aux différentes étapes de la recherche.

En cas de doute sur la correspondance du projet envisagé avec les objectifs du CRRE, nous vous invitons à contacter le directeur, Loïc Pulido (Loïc_Pulido@uqac.ca)

2. Orientations des projets subventionnés

La demande de soutien financier à la réalisation d'un projet de recherche participative est à l'usage de ceux qui ont identifié et cerné une préoccupation commune issue d'un milieu de pratique et sur laquelle ils souhaitent travailler. À la lumière des postures épistémologiques induites par les recherches participatives, les projets subventionnés doivent permettre d'atteindre au moins l'un des objectifs suivants :

- Viser la bonification de pratiques des praticiens
- Aider le chercheur principal et son équipe à parfaire ses connaissances sur la thématique étudiée
- Permettre aux praticiens de développer un intérêt pour la recherche.

3. Responsabilités des personnes impliquées dans le projet

Le **responsable du milieu de pratique** s'engage à :

- Identifier une priorité ou un défi qui émane du milieu
- Inclure d'autres praticiens intéressés qui partagent une préoccupation commune
- Vérifier la disponibilité des budgets auprès du milieu de pratique pour les libérations du personnel, s'il y a lieu
- Coordonner l'organisation des rencontres
- Soutenir et participer au déroulement de la recherche

Le **responsable scientifique** (chercheur) s'engage à :

- Gérer le budget alloué par le CRRE
- Consulter le milieu de pratique dans l'élaboration du projet
- Rédiger et coordonner le projet de recherche
- Diffuser les résultats

Les **participants** à la recherche s'engagent à :

- Prendre part à la collecte de données

Les **autres membres** de l'équipe (ex. : praticiens, assistants de recherche) s'engagent à :

- Soutenir et participer au déroulement de la recherche

4. Conditions générales d'admissibilité et de financement

Le professeur-chercheur responsable de l'équipe de recherche doit détenir un statut de chercheur-associé au CRRE ou le demander au moment du dépôt du projet (annexe A). Les étudiants impliqués dans le projet de recherche obtiennent systématiquement un statut d'étudiant associé au CRRE. À cet effet, il incombe au chercheur responsable du projet de faire parvenir le nom des étudiants au crre@uqac.ca.

La valeur maximale annuelle pour le soutien financier est de 8 000 \$. Le budget du projet de recherche ne peut être utilisé pour défrayer des libérations de personnel en milieu de pratique. Cette contribution doit provenir des milieux de pratique. Vous devez donc présenter un montage financier correspondant aux coûts en espèces d'une valeur maximale de 8 000 \$ par année. Il est à noter qu'aucun financement ne sera accordé pour l'achat de matériel dont les besoins pour la recherche pourraient être pourvus grâce à un emprunt à l'UQAC.

Vous devez joindre à votre demande un avis de confirmation du milieu de pratique impliqué dans le projet, qui garantit une contribution financière en nature (annexe B)¹ et un CV faisant état de vos publications et de vos projets de recherche qui ont été financés.

Si votre projet est accepté, un compte sera immédiatement créé avec une disponibilité de 500 \$, qui pourra être utilisée pour la rédaction de la demande de certification éthique auprès du CER de l'UQAC (<http://recherche.uqac.ca/nouvelle-demande-dapprobation/>). Le reste du montant de la subvention pour la première année du projet sera octroyé dans les meilleurs délais, après que le CRRE ait été notifié de l'obtention de la certification éthique. Votre budget doit intégrer ces 500 \$.

Lors de l'acceptation du projet, une lettre vous sera acheminée ainsi qu'au DRC. La date de début du projet sera indiquée ainsi que la date de fin. Après cette échéance, les fonds seront retournés au CRRE sans préavis.

Un bilan de fin de projet doit être envoyé au crre@uqac.ca dans un délai de 3 mois suivant la fin du projet. Le format de ce bilan vous sera précisé au moment de l'octroi des fonds.

Pour les projets dont le montage est prévu sur deux ans, le versement de la somme attribuée pour la deuxième année sera conditionnel à l'acceptation d'un bilan mi-projet dans un délai de 3 mois suivant la fin de la première année du projet. Un bilan de fin de projet doit également être déposé dans un délai de 3 mois suivant la fin du projet. Les bilans doivent être envoyés au crre@uqac.ca. Leur format est précisé au moment de l'octroi des fonds.

Il faut remettre sa demande par courriel avant le 15 mars 2021 à 16 h 00 au :

- crre@uqac.ca et en copie conforme à tous les membres de l'équipe de recherche ainsi qu'à Loic_Pulido@uqac.ca.

Pour des questions d'équité, aucun projet ne sera analysé s'il n'est pas acheminé par courriel dans les délais mentionnés précédemment.

¹ Pour les projets concernant le primaire et le secondaire, la contribution provient la plupart du temps des services éducatifs de la commission scolaire. Ils peuvent parfois provenir de directions d'établissement, mais dans tous les cas, les directions des services éducatifs doivent être prévenues. Pour les projets qui concernent les Cégep, l'engagement provient la plupart du temps de la direction des études. Pour toute question, prendre contact avec la direction du CRRE.

Évaluation de la demande et annonce des résultats

Le comité scientifique évaluera les demandes de soutien financier. Les décisions seront ensuite soumises au conseil d'administration lequel entérinera ou annulera les décisions. Une réponse sera envoyée aux équipes par courriel pour le 20 avril 2021.

5. Diffusion des résultats

Il est attendu que des résultats préliminaires soient partagés directement aux participants au moins une fois par année.

Dans l'année suivant la fin du projet, il est attendu qu'une diffusion écrite des résultats finaux de la recherche, destinée à un public professionnel et scientifique, soit effectuée par l'équipe du projet selon des modalités à sa convenance.

Il est attendu que les équipes participent aux initiatives de diffusion organisées par le CRRE (colloques, journées professionnelle et scientifique, enregistrements de clips vidéo ou de balado, etc.).

6. Consignes générales de typographies

Pour chacune des sections du formulaire, veuillez vous restreindre au nombre de lignes indiqué et utiliser la police « Time New Roman » en 12 points et à interligne 1,5.

Dans le formulaire, il importe de respecter l'appellation et les responsabilités données aux différentes personnes impliquées dans le projet (voir section 3. Responsabilités des personnes impliquées dans le projet).

LISTE DE VÉRIFICATION POUR LA DEMANDE	
Avoir son statut chercheur associé au CRRE ou en faire conjointement la demande	
Obtenir une lettre du milieu de pratique impliqué dans le projet confirmant le montant des contributions financières en nature (annexe B)	
Joindre un CV faisant état de vos publications et de vos projets de recherche financés	
Numériser et joindre la partie « Engagements et signatures »	

Grille d'évaluation des projets de recherche participative du CRRE

GRILLE D'ÉVALUATION DES PROJETS DE RECHERCHE DU CRRE		
Résumé (5 points/20 lignes)		Total
Présence de tous les éléments de la recherche dans le résumé		/5
Problématique (25 points/60 lignes)		
Arrimage du problème de recherche avec les défis et priorités du milieu	/6	/25
Arrimage aux besoins des établissements d'enseignement de la région ou aux priorités régionales	/2	
Qualité et adéquation de la question de recherche, des objectifs ou des hypothèses	/5	
Pertinence scientifique	/4	
Liens avec des écrits scientifiques récents	/4	
Originalité du problème et des solutions envisagés	/4	
Cadre théorique, conceptuel ou de référence (20 points/30 lignes)		
Pertinence des choix théoriques ou conceptuels au regard des objectifs poursuivis	/10	/20
Cohérence des concepts clés avec les choix théoriques	/10	
Méthodologie et calendrier (20 points/40 lignes)		
Pertinence des choix méthodologiques (adéquation avec l'orientation du CRRE, objectifs poursuivis, outils de collecte, etc.)	/8	/20
Ampleur du projet (participants, établissements, territoire, etc.)	/4	
Réalisme du calendrier de réalisation, faisabilité du projet	/4	
Diffusion et transfert des connaissances	/4	
Partenariat (20 points/25 lignes)		
Constitution de l'équipe	/5	/20
Rôles des membres de l'équipe	/6	
Potentiel du projet pour la formation (stagiaires, assistants de recherche, etc.)	/6	
Implication des praticiens (nature itérative du processus de recherche)	/3	
Soutien financier attendu (5 points/15 lignes)		
Justification budgétaire	/3	/5
Réalisme	/2	
Appréciation générale de la qualité du français (5 points)		/5
TOTAL		/100

